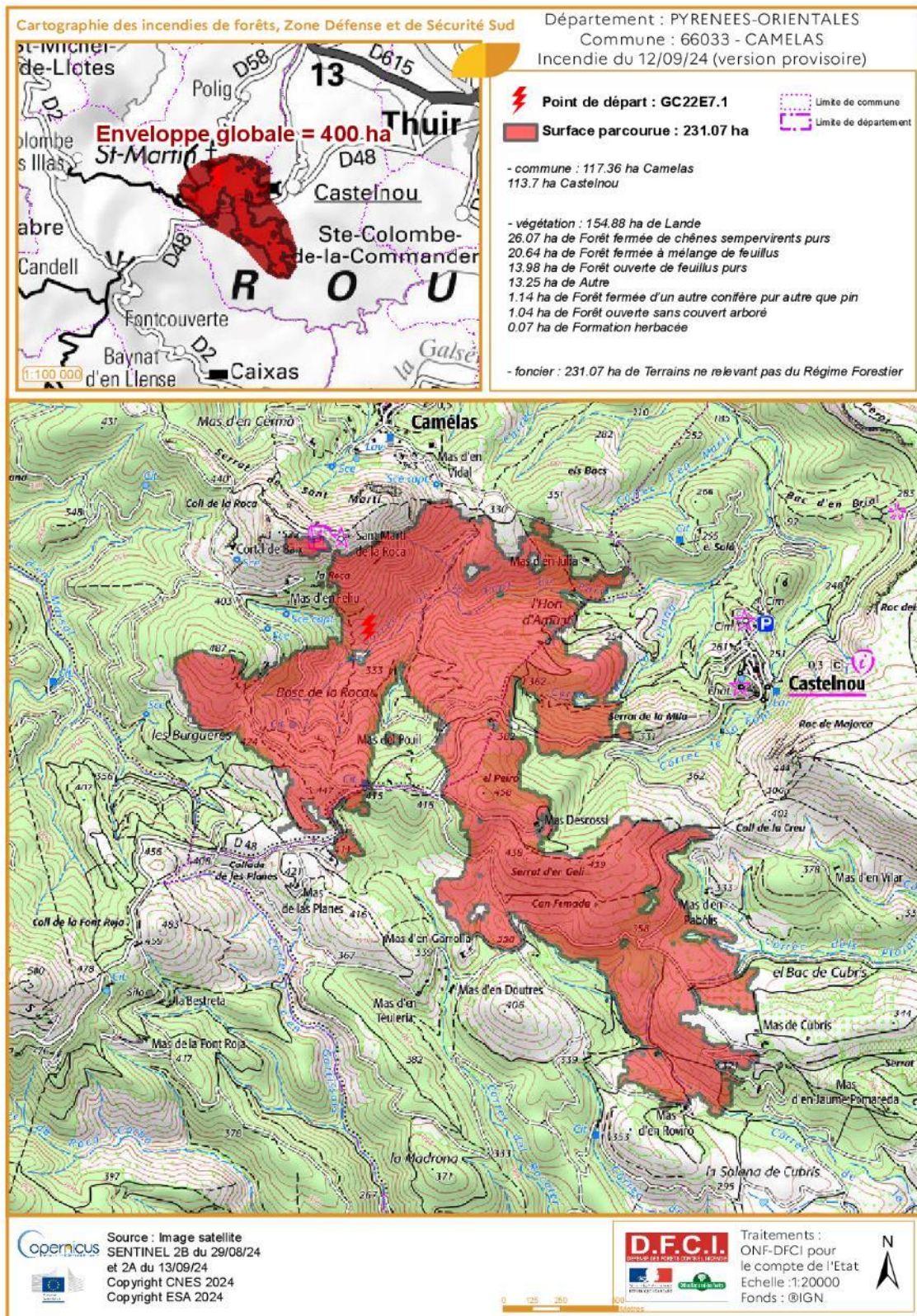


## Compte-rendu Incendie de Camélas du 12 septembre 2024



Surface incendiée - source Traitement ONF-DFCI - image satellite Sentinel 2A/2B

## 1. Conditions météorologiques le jour de l'incendie :

Météo-France poursuit l'amélioration de sa chaîne de production. Si vous relevez une anomalie, vos contacts techniques et commerciaux restent à votre disposition.

Feux de Forêt National Déconnexion

Utilisateur Accueil National - Zone Sud - Zone Sud-Ouest - Zone Ouest - Zone Ile de France - Zone Nord - Zone Est - Zone Sud-Est - Suivi météo

Accueil / Zone Sud / Observations / Tableaux d'observation Stations / 66 Pyrénées Or.

CAIXAS (347m - 42,6°N - 2,7°E) Données Observées Mise à jour : 13/09/2024 à 10h06 PDF

Heure loc.	VEN 13												JEU 12											
	10H	09H	08H	07H	06H	05H	04H	03H	02H	01H	00H	23H	22H	21H	20H	19H	18H	17H	16H	15H	14H	13H	12H	
Nébulosité totale																								
Température (°C)	14,2	12,7	11,9	12,4	12,2	12,1	12,1	12,9	13,3	13,4	13,4	12,3	12,8	15	15,9	16,8	17,8	19	17,2	17,4	17,3	16,5	15,3	
Humidité (%)	48	52	55	45	51	58	60	57	55	56	57	72	74	59	54	48	47	35	47	50	48	50	53	
Pression (hPa)																								
Force du vent (km/h)	43	41	32	26	31	28	27	25	29	25	25	30	25	27	27	30	31	44	48	31	27	28	23	
Rafales (km/h)	77	82	69	59	71	73	73	64	66	62	57	71	64	60	73	69	89	100	99	72	72	57	53	
Direction du vent à 10m	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘	
Visibilité (km)																								
Temps Sensible																								
Température Maxi sur 12h (°C)	14,2	15,1	15,8	16,8	17,9	18,9	19,3	19,3	19,3	19,3	19,3	19,3	19,3	19,3	19,3	19,3	19,3	19,3	17,7	17,7	17,9	18,2	18,7	
Température Mini sur 12h (°C)	10,9	10,9	10,9	11,8	11,8	11,8	11,8	11,8	11,8	11,8	11,8	11,8	12,5	13,1	13,1	13,1	13,1	13,1	13,1	13,1	13,1	13,1	13,1	
Précipitations en 12h (mm)	0,4	0,8	0,8	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Précipitations en 3h (mm)	0,2	0,2	0,2	0	0	0	0	0	0	0,2	0,6	0,6	0,4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Précipitations en 1h (mm)	0	0	0,2	0	0	0	0	0	0	0	0	0,2	0,4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

Mentions Légales Contact Version mobile

Extrait données météo feux de forêt : site de Caixas à 14H00

- Vent de secteur Nord-Nord-Ouest (27 km/h en moyenne et rafales à 72 km/h)
- Température de 17.3 °C
- Humidité relative : 48%

Pas de données sur site.

Risque journalier Météo-France - zone Aspres 665 : Sévère

## 2. Type de milieu et enjeux menacés :

Le départ du feu se situe sur la commune de Camélas dans le secteur de la chapelle Saint Martin de la Roca, proche du « *correc de la Font de Paris* ». Le départ de feu se situe dans un milieu au relief prononcé, sans accès direct par une voie carrossable.





*Vue vers la chapelle Saint-Martin - zone d'éclosion du feu*



*Végétation incendiée -secteur « Bosc de la Roca »*





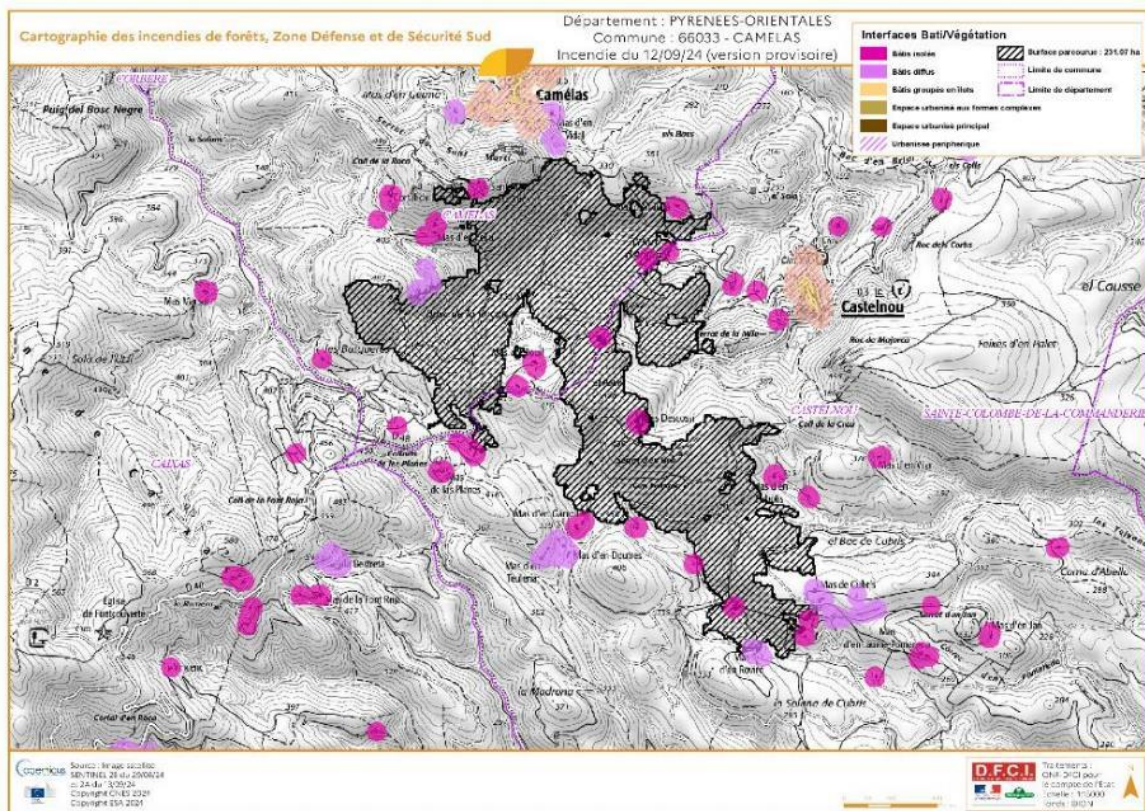
La végétation incendiée est composée principalement d'un maquis à chêne liège et chêne vert issu d'une régénération naturelle post-incendie (incendie de Camélas en 2005). Quelques parcelles de cèdres proches de la RD48 ont également été impactées.

*Parcelle de cèdre de l'atlas proche RD48 (Castelnou)*

Le contexte du feu ressemble très fortement à celui du feu Camélas du 22 juillet 2005. La zone d'éclosion est similaire et le vent de nord-ouest (tramontane) propage le feu selon les mêmes axes. Pour rappel, le feu de Camélas en 2005 avait brûlé 220 hectares de végétation, soit une surface comparable. Cet incendie a été suivi par la cellule REX66.

Concernant les bâtis présents sur la zone incendiée, on comptabilise (à partir des données de la BD Topo de l'IGN) dans le périmètre rapproché du feu (incendie approximatif + 50 mètres)

- 18 bâtis de plus de 20 m<sup>2</sup> dont 3 habitations qui sont comprises à l'intérieur de l'enveloppe du feu (habitations traversées par le feu)



*Répartition des bâtis sur le feu de Camélas*

### **3. Historique des feux sur le secteur**

*Rappel : la BDIFF classe les incendies en fonction du point d'éclosion du feu. Des incendies ayant éclos sur les communes voisines ont pu concerner le territoire de Camélas et inversement.*

D'après la BDIFF on recense :

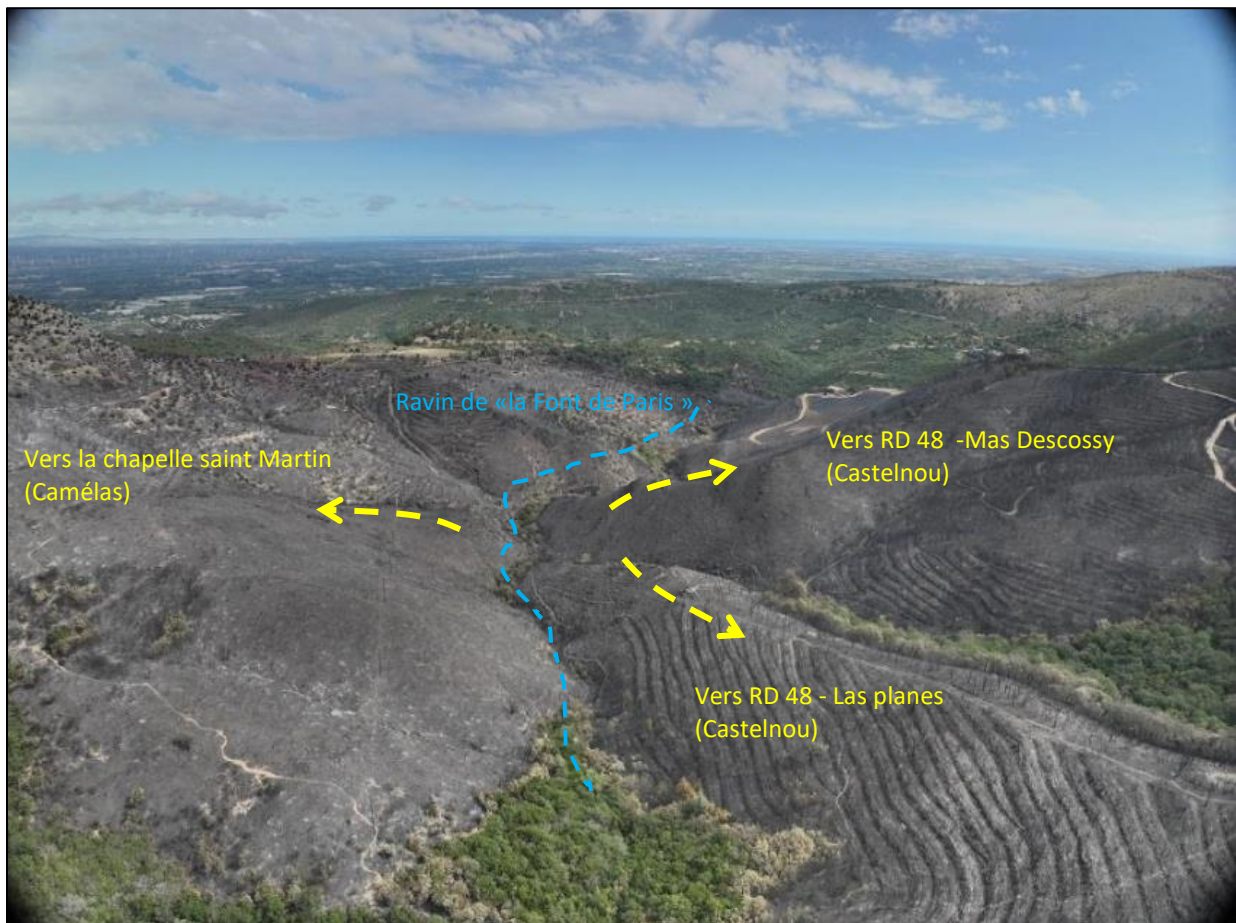
Sur la commune de Camélas ; 17 incendies de forêts depuis 1975 pour 258 hectares incendiés.

Sur la commune de Castelnou ; 37 incendies pour 415 hectares incendiés

Nous avons rappelé précédemment l'incendie du 22/07/2005 qui s'est déroulé dans des conditions similaires mais ce secteur a aussi et surtout été marqué par le grand incendie du massif des Aspres en 1976. C'est le plus gros incendie du département des Pyrénées-Orientales avec environ 7000 hectares brûlés par vent de tramontane. Le présent feu de 2024 a repris une partie de la « route naturelle du feu de 1976 » (voir étude de propagation du grand feu des Aspres – DDTM 2019)

### **4. Déroulé schématique de l'incendie :**

A 14H39, l'alerte est donnée via le 18. La zone d'éclosion est, dans un premier temps, donnée à proximité du mas d'en Julia sur la commune de Camélas. Le secteur n'est pas accessible aux engins (fond de ravin). Il se développe sur les versants pour venir impacter très rapidement la route départementale RD 48 entre Castelnou et Fontcouverte. Le feu se développe sur les deux versants du « correc de la Font de Paris ». C'est un feu ascendant, conduit par la pente vers la chapelle Saint Martin et conduit par la combinaison de la pente ascendante et du vent de Nord-Ouest vers la RD 48 (secteur Castelnou). A T+1H00 le feu a déjà franchi la RD48. Avec cette configuration en cuvette (fond de ravin), plusieurs axes de propagation s'établissent dès le départ du feu (voir photo et schéma ci-après).





*Propagation schématique du feu dans les premiers instants- @ONF DFCI*



*A T + 1H00 le feu a déjà franchi la RD 48 en tête du feu – @VLREX66*



*A T+ 1H10 le feu est au niveau du mas Descossy*



*Vue du flanc gauche – secteur Castelnou - @sdis66*



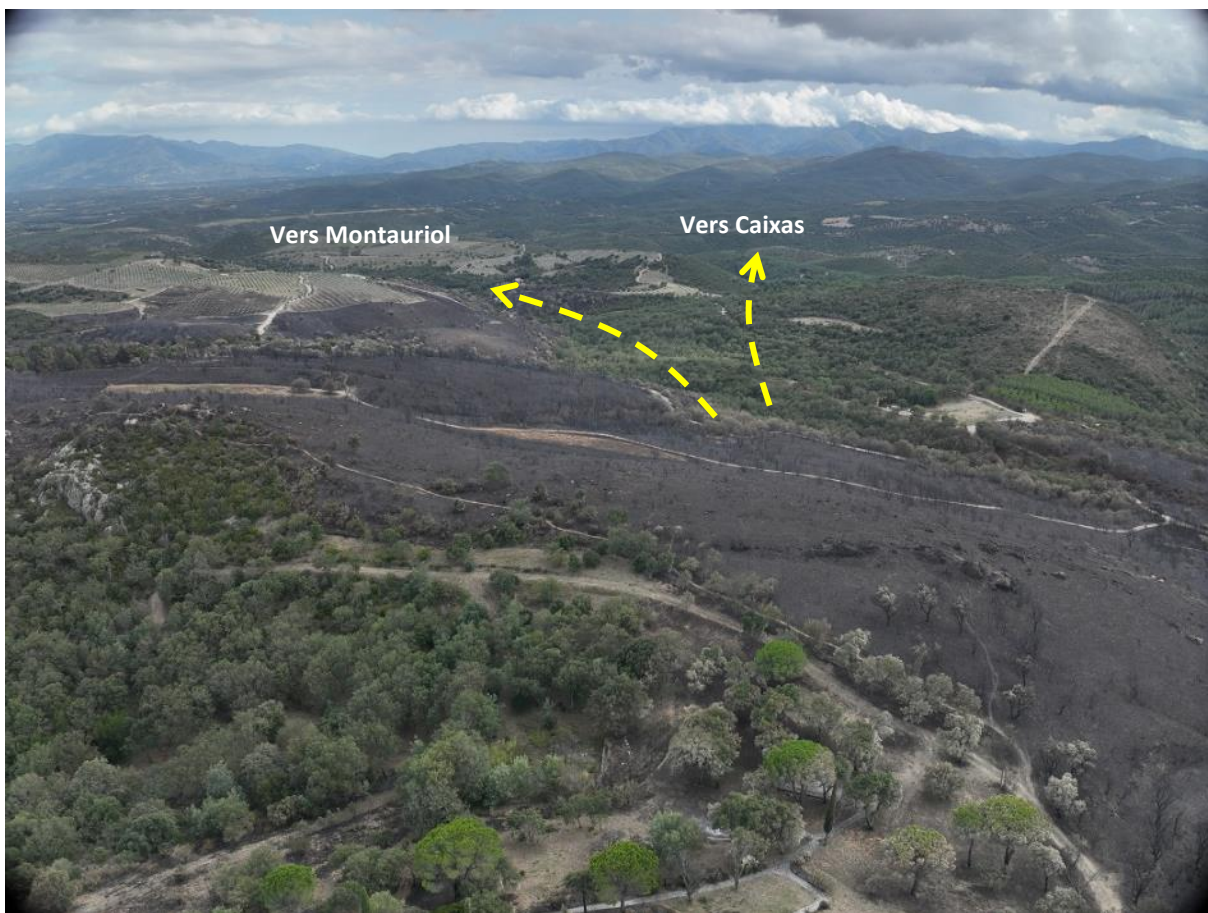
*Vue générale depuis l'arrière du feu - secteur Camélas*

Le feu progresse en étoile sur les trois axes identifiés préalablement : vers Camélas et la chapelle Saint Martin (axe 1) , vers le secteur de las planes (axe 2) et vers le domaine de Quérubi sur la commune de Castelnou (axe 3).



Dans ce contexte, la surface qui pourrait être impactée dans un scénario défavorable représente alors plusieurs milliers d'hectares en direction des communes de Montauriol et Caixas (soit une partie de la route naturelle du grand feu de 1976, 7000 Hectares).

Même si la mission de la cellule REX ne concerne pas l'analyse de la lutte, on notera que les nombreuses actions de lutte terrestres et aériennes ont permis de contenir le feu dans une enveloppe réduite d'environ 400 hectares parcourus entre les communes de Castelnou et de Camélas. La tête du feu a été stoppée au niveau domaine de Quérubi en appui d'une zone agricole (oliveraie).



*Vue aérienne de la tête du feu avec la continuité forestière du massif vers les communes de Caixas et Montauriol*





*Impact du feu dans la zone agricole (Oliveraie) du domaine de Quérubi*

**Le bilan final est de 230 hectares incendiés.**

#### **5. Premier bilan et Impact du feu sur les constructions**

Trois habitations ont été traversées par le feu et sont comprises dans l'enveloppe du feu

- Le mas del Payrou situé proche de la RD 48
- Le mas Descossy (secteur Castelnou au-dessus de la RD 48)
- Le mas sans nom (nouvelle construction – agriculteur – plantations aromatiques)

Le mas del Payrou et le mas « sans nom » ont subi des dégâts extérieurs tandis que le mas Descossy a subi des dégâts intérieurs partiels.

Toutes les autres habitations en périphérie du feu n'ont pas subi de dégât au bâtiment principal malgré une distance au feu très proche (grâce à la lutte ou l'auto-résistance du bâtiment).



*Dégâts extérieurs sur le Mas Del Payrou (commune de Castelnou)*



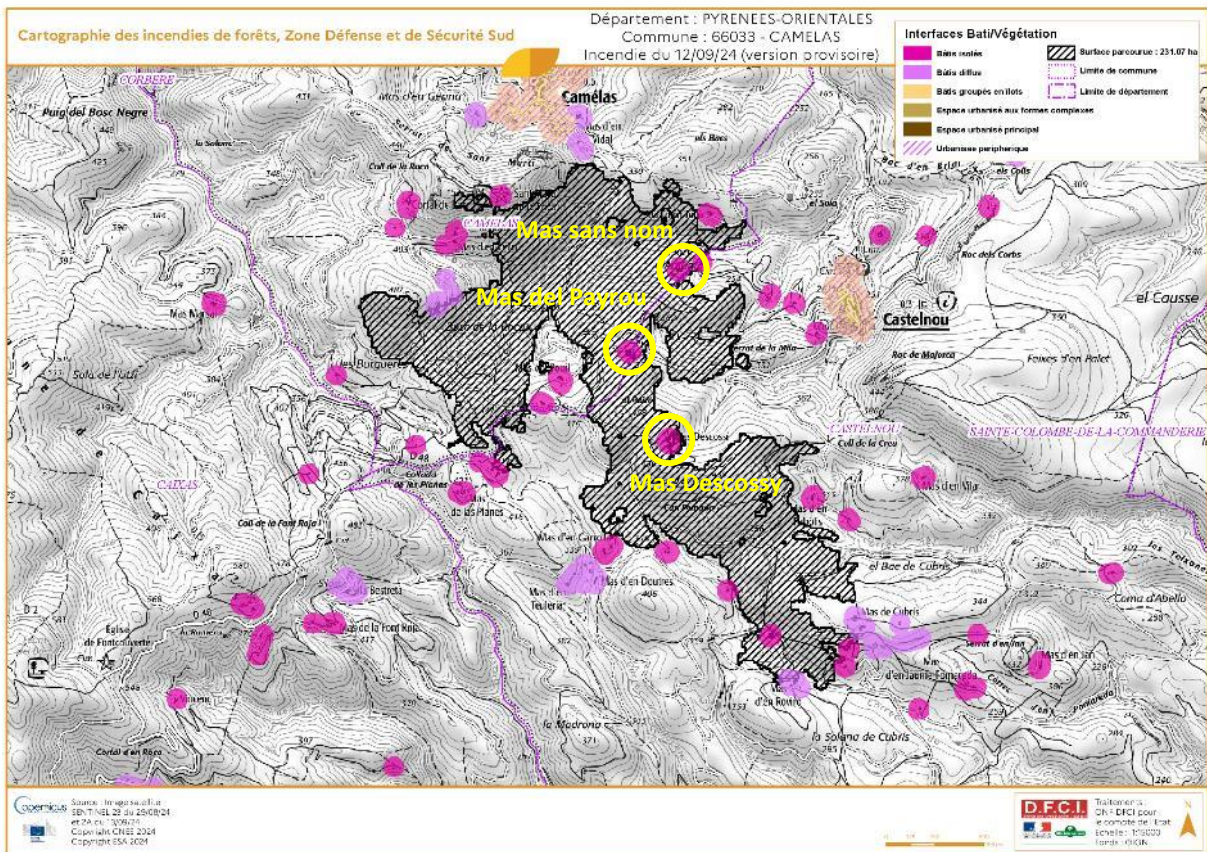


*Dégâts intérieurs sans destruction de l'habitation (Mas Descosy - Castelnou)*



*Mas sans nom (agriculteur – plantations aromatiques au premier plan) avec dégâts sur matériels périphériques extérieurs*





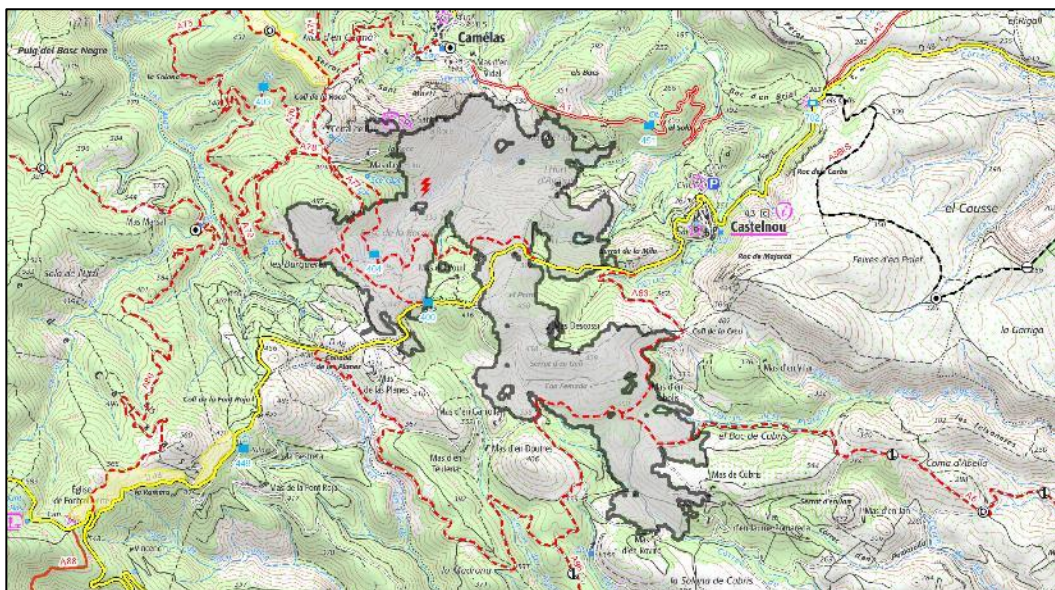
Localisation des habitations avec dégâts

### Mesures de prévention incendie sur le secteur

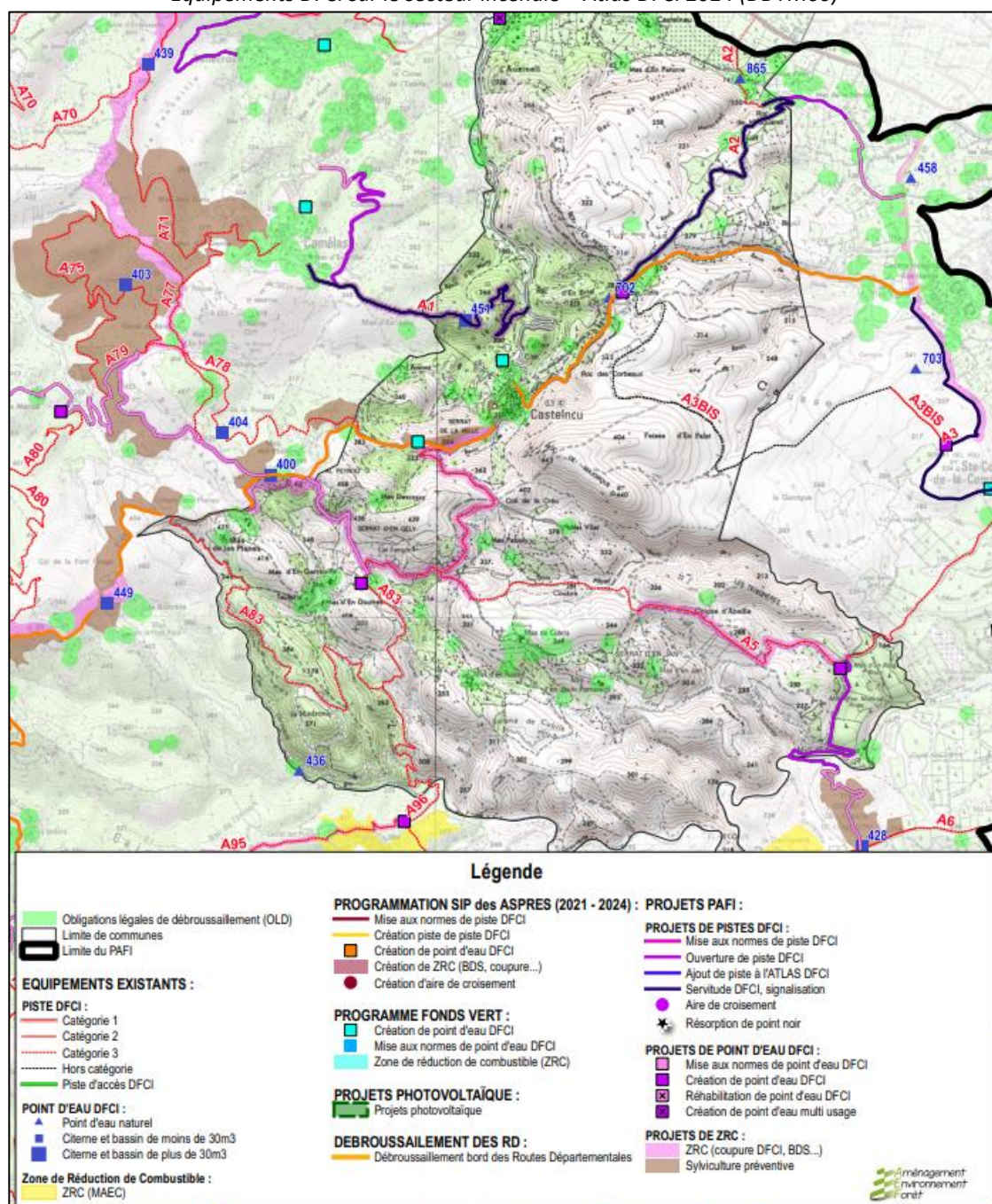
Le secteur incendié a fait l'objet de nombreux aménagements DFCI avec les pistes DFCI A77 ; A78 ; A79, A1 et les citernes N°400 ;404 et 451. Le SIP des Aspres est le maître d'ouvrage DFCI de ce secteur, cette structure assure la création et l'entretien des équipements DFCI.

Cette même structure a renouvelé le plan d'aménagement de la forêt contre les incendies (PAFI) des Aspres qui couvre ce secteur (planification des équipements DFCI en amont).

La route départementale RD 48 (en jaune sur la carte) est débroussaillée par le CD66 selon un plan pluriannuel validé par la préfecture après proposition concertée dans le GT DFCI.







Extrait PAFI des Aspres 2023 – secteur Castelnou

## 6. Mesures spécifiques aux Obligations légales de débroussaillage - OLD

Les communes de Camélas et Castelnou font partie du plan d'action OLD piloté par la DDTM. Les deux communes ont fait l'objet de campagne de sensibilisation des propriétaires aux OLD via les équipes de l'ONF.

## 7. Premiers enseignements du retour d'expérience DFCI :

### Accessibilité au feu et utilisation des équipements DFCI :

Les pistes DFCI concernées par cet incendie n'ont pas posées de problème particulier. Leur praticabilité correspondait au classement affiché sur les cartes DFCI opérationnelles.



On notera une difficulté de circulation recensée sur l'atlas DFCI au niveau de la sortie de Camélas (rétrécissement de la chaussée) qui a obligé les engins à s'engager depuis la route de l'Auxinell (Castelnou). Au-delà de cette difficulté ponctuelle, la traversée du village de Camélas pose des difficultés de circulation importantes (rétrécissement, croisements) qui limitent l'intervention des moyens sur ce secteur.

La piste A1 (catégorie 1) a permis un engagement des engins pour lutter sur l'arrière du feu et contenir le feu sur le secteur du mas d'en Julia.

Les pistes A77 et A78 n'ont pas été utilisées pour des actions de lutte en première intention (configuration de feu montant) mais ont permis d'avoir un accès après le passage du feu.

La piste A83 (sous le vent dominant) a permis une action décisive de lutte en tête du feu avec des actions de feux tactiques notamment.

La route départementale RD 48 a été franchie sur trois secteurs.

Il n'y avait pas sur ce secteur de zone de réduction de combustible aménagée par le SIP des Aspres. En revanche, la zone d'olivieraie du domaine de Quérubi (initiative privée) a été impactée par la tête du feu et a permis de contenir ce dernier.

#### Enseignements REX concernant les aménagements DFCI :

- Déviation du village de Camélas :

Le projet de déviation du village (PAFI) répond à la problématique d'engagement des moyens vers la piste A1.

- Aménagement de zone de réduction de combustible (ZRC) :

Cet incendie conforte les propositions d'aménagements DFCI issues de l'étude sur le schéma de cloisonnement du massif des Aspres (2019) et repris dans le PAFI (2023). Ces propositions d'aménagements s'appuient sur la création de zones de réduction de combustible (ZRC) sur la piste DFCI A83 (sous le vent dominant) en appui de la zone d'olivieraie du domaine de Quérubi. Le scénario de feu envisagé pour étayer ces propositions (encadré ci-dessous) se retrouve dans le parcours de cet incendie.

#### **- Le secteur de la route Départementale de Castelnou :**

La route de Castelnou a souvent été évoquée comme un verrou stratégique pour contrer ce type d'incendie. Par ces travaux, nous pensons qu'il est peu probable d'espérer pouvoir contrer un grand feu sur cette route. Le front de feu étalé sur plusieurs kilomètres viendrait impacter un linéaire de route conséquent dans une configuration très défavorable. Les tronçons exposés au vent dominant sont nombreux et les zones d'appui réduites. De plus, la configuration de la zone avec une route en crête perpendiculaire à la tramontane augmente la probabilité des sautes de feu. Plusieurs sautes de feu ont déjà été observés ici (REX66).

**Nous proposons de créer une nouvelle zone stratégique** derrière la route de Castelnou en appui de la zone agricole du Mas Quérubi. Cette proposition permet de positionner un débroussaillage en partie à l'abri du vent et selon un axe tangentiel à la tramontane. Nous considérons la zone de Quérubi comme une opportunité d'aménagement étanche au feu (hors saute) et sur laquelle nous pouvons projeter des équipements complémentaires DFCI.

*Extrait : schéma de cloisonnement du massif des Aspres – 2019*

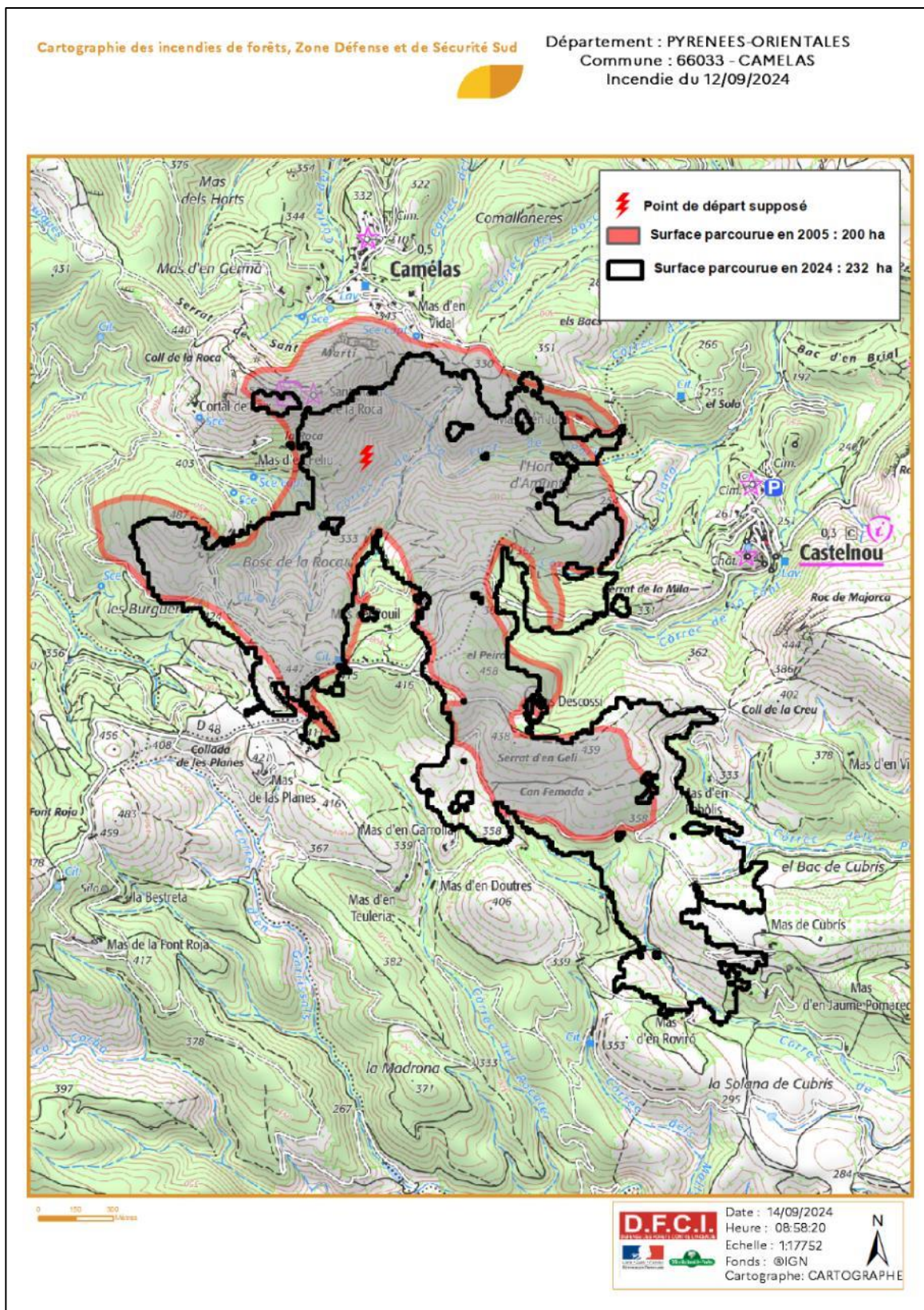
Le SIP des Aspres avait pris en compte ces recommandations, un dossier de subvention avait été accordé quelques mois plus tôt dans le cadre du programme FEADER pour la création d'un débroussaillage en appui de la piste A83 (PAFI 2023). Les modalités techniques de ce projet seront réévaluées si besoin au regard de l'impact de ce feu.

## **8. Comportement du feu :**

Comme déjà évoqué lors de précédents retex, lorsque les conditions de vent et la zone d'éclosion sont similaires à d'anciens incendies, le comportement du feu reprend un patron de propagation souvent très similaire aux feux historiques (couloirs de feux). Cet incendie de 2024 en est un exemple très marquant.

Ainsi, les contours des feux de 2005 et 2024 sont quasiment identiques. Les zones épargnées en 2005 le sont aussi en 2024. Plus encore, certaines sautes de feux observées en 2005 se sont également produites en 2024 avec des zones de réception identiques.

Il faut rester prudent par rapport à cette approche. On notera par exemple que la force du vent en 2024 était ainsi bien supérieure à celle enregistrée en 2005 (15-20 km/h au sol en 2005 pour 70km/h en rafales en 2024).







*Zone épargnée par le feu et Saute de feu secteur Mas del Pouil – incendie de 2005 - @REX66*



*Zone épargnée par le feu et Saute de feu secteur Mas del Pouil – incendie de 2024 - @REX66*



A noter : un travail spécifique sur le comportement de ce feu en lien avec le SDIS66 pour mettre à profit ces observations et valoriser ces travaux dans le cadre des formations (FMPA).

#### **Focus sur trois habitations impactées par le feu :**

- Le mas del Payrou a subi des dégâts extérieurs. C'est un feu montant qui a franchi la RD 48 pour venir impacter le mas. L'habitation principale a résisté au passage du feu mais des annexes en bois ainsi que du matériel proche de l'habitation ont été détruit. Cette habitation avait été impactée par le feu de 2005 dans les mêmes conditions de propagation (mais en 2005 le mas n'avait pas subi de dégât).

En 2024, l'environnement du mas était partiellement débroussaillé mais sans atteindre la totalité des prescriptions des OLD.



*Configuration du mas del Payrou (feu montant)*

- Les points de faiblesses sur cette habitation concernent les éléments en bois accolés aux bâtiments en dur et les stockages divers proches du bâtiment.





*Le Mas Del Payrou en 2005 après le feu*



*Le Mas Del Payrou en 2024 après le feu*

- Le mas « sans nom » (agriculteur – plantation aromatique)

Cette construction récente n'a pas subi de dégât intérieur. Seul le matériel périphérique a été impacté (remorque et stockage divers). Les grands pins et chênes lièges proches de l'habitation ont été roussis en partie. On notera que la plantation de plantes aromatiques (romarin principalement) a été complètement détruite.



*Stockage divers proche de l'habitation et plantation aromatique dans le périmètre des 50m*

- Le mas Descosy présente des dégâts intérieurs sans destruction totale de l'habitation.

Ici encore ce feu a été concerné par le feu de 2005 et 2024. En 2005 aucun dégât n'a été observé et les obligations légales de débroussaillage étaient entièrement réalisées conformément aux prescriptions réglementaires.





*Le Mas Descossy en 2005 après le feu*



*Le Mas Descossy en 2024 après le feu*

En 2024 et malgré un débroussaillage conforme et une habitation en dur de bonne construction, le mas Descossy a subi des dégâts intérieurs.



*Mas Descossy – post-incendie 2024*



### Hypothèses REX :

L'accumulation d'une fine couche de feuilles entre les tuiles a permis de propager le feu au complexe isolant en polystyrène et aux tasseaux en bois, sous la toiture.

Entre le passage du feu en 2005 (sans dégât) et celui de 2024, on a pu noter que le mas a été reconstruit avec plusieurs extensions. Les toitures ont été entièrement refaites avec l'emploi de tuiles emboîtées peut-être plus perméables à l'air que l'ancienne toiture (à priori maçonnée de façon traditionnelle).

Cet exemple met en avant une possible faiblesse des toitures de types tuiles mécaniques emboîtées en comparaison avec les toitures maçonnées (à conforter sur d'autres Retex bâtis)



**Première Rédaction :** ONF DFCI

**Relecture et validation :** Direction Départementale des Territoires et de la Mer – DDTM66

